



Circuit Poussins/Benjamins

Réservée à nos plus jeunes joueurs licenciés **Promotionnels et Traditionnels**, cette compétition individuelle doit être l'épreuve de masse par excellence. Principal outil de détection pour la commission des jeunes, elle doit lui permettre de voir évoluer « tous » les jeunes du département.

CALENDRIER

Trois journées restantes.

- Samedi 12 janvier 2019	Tour 2
- Samedi 30 mars 2019	Tour 3
- Samedi 08 mai 2019	Finale

Inscriptions :

Les inscriptions sont prises à chaque tour.

Elles se font sur « Espace mon club » : 1 « sportif » 2 « inscriptions aux épreuves ». Veuillez inscrire vos joueurs (ses) dans les tableaux correspondants.

Lieux pour le 2^{ème} Tour :

A- ERNEE	2008 garçons
B-FA LAVAL	2009 garçons
C-CHATEAU GONTIER	1ère licences 2008/2009 garçons
D- LOUVERNÉ	2010 garçons
E-EVRON	2011 garçons
F-MONTJEAN	Filles 2008 et 2009
G-MONTJEAN	Filles 2010 et après

HORAIRES :

Pointage : 13h30

Début de la compétition : 14h00 précise

REGLEMENT :

- Les joueurs (ses) doivent être licencié(e)s.
- En fonction du nombre d'inscrits, les parties sont jouées aux meilleures des deux ou trois manches.

6 tableaux sont organisés :

- A - Garçons nés en 2008
- B - Garçons nés en 2009
- C- Garçons 1^{ère} licence 2008 et 2009
- D - Garçons nés en 2010
- E - Garçons nés en 2011 et +
- F - Filles nées en 2008 et 2009
- G - Filles nées en 2010 et +

A l'issue des 1^{er}s et 2^{èmes} tours les 4 premiers de chaque tour dans les tableaux A-B-D sont qualifiés pour la finale. Les deux premiers des tableaux C-E-F-G sont qualifiés pour la finale.

Au 3^{ème} tour les 8 premiers des tableaux A-B-D sont qualifiés pour la finale. Les 4 premiers des tableaux C-E-F-G sont qualifiés pour la finale.

Les joueurs qualifiés pour la finale dans un tableau, ne peuvent continuer le circuit que dans le tableau supérieur.

B vers A ; C vers B ou A (suivant année de naissance); D vers B ; E vers D ; F vers A ou B (suivant année de naissance) ; G vers F.

Qualification pour la finale :

- A-B-D : 16 joueurs
- C-E-F-G : 8 joueurs

Un joueur peut se qualifier dans deux tableaux pour la finale.

Droit d'engagement

- Il est fixé à 4,00 € par joueur(se)s et par journée.
- Tout forfait non signalé avant le vendredi midi précédent la compétition est sanctionné par une amende équivalente au montant de l'engagement (4,00 €).

La commission Jeunes.

INSCRIPTIONS 2018/2019

- Se rendre sur votre **ESPACE MON CLUB**.
- Se rendre sur l'onglet « Clubs » (la fenêtre ci-dessous apparaît)

Administratif Club | LICENCES | **SPORTIF** | PROMOTION | PASS TOURNOI

Reaffiliation / Fiche club | Abonnements Ping Pong Mag | Caractéristiques club | Mes contacts | Téléchargement

Assurances | Questionnaires

FFTT.COM | PRO A/PRO B | SPID | SPIDWEB | PERFTT | TT DIRIGEANTS | TT ARBITRES | AGENDA

Veillez vous identifier

N° de club

Mot de Passe SPID

Code activation

Identification

Administratif Club | LICENCE | **SPORTIF** | PROMOTION | PASS TOURNOI

Saisie résultats équipes | Consultation résultats équipes | Consultation épreuves individuelles | Inscriptions au critérium | **Inscriptions aux épreuves** | Passe-équipe

Modif. Rencontre | Homologation tournois

- **Cochez les joueurs correspondant au tableau choisi, puis validez (case « valider le changement »):**

Inscription des licenciés à l'épreuve

D53 Circuit T 1 A/B2-2008/G | D53 Circuit T 1 B/B1-2009/G | D53 Circuit T 1 C/B-2008-09/G 1eLic | D53 Circuit T 1 D/P-2010/G

D53 Circuit T 1 E/P-2011+/G | D53 Circuit T 1 F/B-2008-09/F | D53 Circuit T 1 G/P-2010+/F | D53 TOP JEUNES

Circuit T 1 A/B2-2008/G

Seniors/Vétérans | Juniors/Cadets/Minimes | **Benjamins/Poussins**

Nom Prénom	Inscription	Désinscription	Catégorie	Date
AERTS Basile	<input type="checkbox"/>		B2	
ALLAIN Troy	<input type="checkbox"/>		P	
AVENANT Nolan	<input type="checkbox"/>		B2	
BAGUELIN Jules	<input type="checkbox"/>		B2	

Il y a 0 inscrits

Réitérer l'opération pour les joueurs (ses)des tableaux suivants.

Toutes les inscriptions seront prises par le biais de « l'espace mon club » (décrit ci-dessus).

**Les inscriptions seront prises avant le
Jeudi 10 janvier 2019, à 12h00**